



Continue

Droit des obligations	Séance n° 5	2009-2010
E. Naudin	L'objet Corrigé	TD L2 S3

TD N° 5 : L'OBJET

CORRIGÉ DU CAS PRATIQUE

Énoncé :

M. Schwartz, patron d'un petit troquet bien connu des strasbourgeois, est de mauvaise humeur. Il vient de recevoir la facture de son fournisseur en bière, la brasserie « La Belle Mousse », facture qu'il estime excessivement élevée par rapport aux précédentes. En effet, si le contrat qu'il a conclu avec la société détaille avec précision la qualité de la bière et le nombre de fûts à livrer, il prévoit en revanche la fixation ultérieure par la brasserie, du prix à payer par le débitant. Et la brasserie justifie la hausse du montant dû pour la dernière facture par l'augmentation de 30 % du prix de l'orge.

Comme si cette mauvaise nouvelle ne suffisait pas à gâcher sa journée, sa femme lui confie la lourde tâche de trouver un cadeau pour les 18 ans de leur fils. Accablée par la comptabilité du débit de biisson, elle n'a pas le temps de s'en occuper. Qu'il se débrouille.

A court d'idées, M. Schwartz se souvient qu'une vieille connaissance, M. Felon, gère une société de vente de matériel informatique. Il ne l'a pas revu depuis que l'année dernière, celui-ci l'avait sorti d'une mauvaise passe financière en lui achetant un local inutilisé dans le centre ville de Metz. Invité à visiter le local transformé en boutique de vente de matériel informatique, M. Schwartz n'avait pas encore trouvé le temps d'honorer l'invitation. Qui sait, peut-être y trouvera-t-il ce cadeau d'anniversaire.

Bonne pioche ! Sédait par les produits présentés par M. Felon, M. Schwartz réalise deux achats : un ordinateur portable pour son fils et un logiciel pour faciliter le travail de son épouse dans la gestion des stocks du débit de biisson. Il ne peut cependant repartir qu'avec le logiciel, M. Felon étant en rupture de stock pour l'ordinateur choisi. Mais pas de panique, il doit être approvisionné le lendemain et le cadeau arrivera à temps pour l'anniversaire.

De retour à Strasbourg, M. Schwartz entreprend l'installation du nouveau logiciel. En vain, son ordinateur affichant à chaque essai un message d'erreur. Contrarié, il contacte son vendeur pour l'informer du dysfonctionnement du logiciel et de son souhait de se le faire remplacer. M. Felon lui rétorque sèchement qu'il a dû mal effectuer l'opération et que quoiqu'il arrive, il ne remplacera pas le logiciel. Une clause figurant au contrat de vente stipule en effet qu'« en cas de défaillance du produit fourni, le client ne peut obtenir ni échange, ni remboursement, ni indemnité ».

M. Schwartz ne se laisse pas abattre et appelle à la rescousse un ami informaticien pour tenter de faire fonctionner le logiciel. Ce dernier lui apprend que l'échec n'est pas étonnant, puisqu'il s'agit d'une copie piratée.

La déception de M. Schwartz ne va pas s'arrêter là. Si l'ordinateur est arrivé à temps pour la soirée d'anniversaire de son fils, il s'aperçoit avec horreur lorsque celui-ci déballe le colis, qu'il ne contient pas le modèle choisi. Certes l'ordinateur livré semble plus performant, mais il est rose à pois jaunes ! Le verdict de son fils est sans appel : il est hors de question qu'il se rende à la fac avec un ordinateur si grotesque. Bien décidé à ne pas conserver cet achat, M. Schwartz entreprend la lecture du contrat conclu. Il y remarque une clause réservant au vendeur la faculté de modifier unilatéralement les caractéristiques du produit dès lors que ces modifications sont liées à l'évolution technique. Intrigué, il recontacte M. Felon qui, plus agressif que jamais, lui répond qu'il était parfaitement en droit de changer le modèle, et que de toute façon il devrait s'estimer content puisqu'il lui a envoyé un ordinateur dernière génération sans lui imposer d'augmentation de prix.

Désespéré par l'attitude de M. Felon, M. Schwartz se confie à son épouse. Celle-ci, scandalisée, décide de lui révéler une information qu'elle avait jusqu'à présent cachée à son mari, pour lui épargner davantage de contrariété. Elle a appris par le coucou de sa meilleure amie, promoteur immobilier, que le local qu'il avait vendu le 15 décembre 2008 à M. Felon pour la modique somme de 45 000 € en valait au bas mot 120 000. Peut-être, lui dit-elle, est-il possible d'obtenir de l'acquéreur une révision du prix.

Enfin décidé à ne plus se laisser marcher sur les pieds, M. Schwartz vient vous consulter. Conseillez-le utilement quant aux quatre contrats conclus.

I. CAS PRATIQUE

Dossier 1

Rappel des faits

M. BERTRAND, comptable en CDI dans la société MEGAPLICE accusé des retards répétés, des négligences et des erreurs dans son travail. Le directeur des ressources humaines de la société souhaite le licencier.

1.1 Le licenciement est-il possible ? Pour quel motif ?

Règles de droit

Parmi les différents modes de rupture, on peut retenir le licenciement, à l'initiative de l'employeur, pour un motif relatif à la personne du salarié (licenciement pour motif personnel), sachant que tout licenciement doit être motivé et justifié par une cause réelle et sérieuse.

Lorsque le licenciement repose sur une faute, il est qualifié de licenciement disciplinaire.

Application

Les retards répétés de M. BERTRAND ainsi que les erreurs dues à sa négligence sont caractéristiques d'une faute et justifient un licenciement.

1.2 Quelle est la procédure à mettre en œuvre et les délais à respecter ?

Règles de droit

L'employeur qui souhaite sanctionner un salarié en raison de faits qu'il considère comme fautive, doit respecter une procédure disciplinaire prévue par le code du travail. Il dispose d'un délai de deux mois à compter du moment où il a eu connaissance de la faute pour engager la procédure ; au-delà de ce délai, la faute est prescrite.

Les principales étapes de la procédure sont :

- a) Constatation de la faute à un entretien préalable par LRAR ou remise en main propre contre décharge. Cette lettre doit préciser l'objet de la convocation, la sanction envisagée, le date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité pour le salarié de se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise ou, en l'absence de représentants du personnel, par une personne extérieure (choisir sur une liste professionnelle ou municipale) lorsque un licenciement disciplinaire est envisagé.
- b) Entretien préalable dans un délai minimal de 5 jours à compter de la convocation, au cours duquel l'employeur indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du salarié.
- c) Notification de la sanction par lettre remise en main propre contre décharge ou LRAR. Cette lettre motivée doit être envoyée au plus tôt 2 jours ouvrables après l'entretien et au plus tard dans un délai de un mois.

Justine DEBRET



Le Conseil d'Etat est-il un juge impartial de l'administration ?

L'adage « *Nemo iudex in re sua* »¹ est destiné à garantir l'impartialité des décisions de justice. Il semble d'ailleurs évident que la justice ne puisse guère être rendue légitimement si elle se fonde sur un jugement partial. Néanmoins, cet adage révèle les incompatibilités et les incapacités dont sont frappés les magistrats de l'ordre administratif. En effet, de par sa relation privilégiée avec l'administration, il semble que le Conseil d'Etat se doit d'adopter un comportement dont l'objectivité ne puisse être remise en cause en tant que juge suprême de celle-ci. Néanmoins, il paraît difficile d'appliquer ce principe d'impartialité compte tenu des relations qui existent entre cette institution et l'administration. La position de ce juge suprême de l'administration semble d'ailleurs paradoxale puisqu'il devrait être juge objectif d'une entité avec laquelle il entretient des liens très étroits.

Le Conseil d'Etat est en effet la plus haute juridiction administrative en France. Créée en 1799 par Napoléon Bonaparte, cette institution publique trouve sa source au sein de l'article 52 de la Constitution du 22 frimaire an VIII qui lui confie une mission administrative (dite « consultative ») au même titre qu'une mission contentieuse. C'est d'ailleurs en sa qualité de juge suprême l'administration que se pose la question de son impartialité. Il se doit en effet de juger les litiges liés à l'ensemble des services chargés d'assurer le fonctionnement d'un Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un service public. L'impartialité serait l'attitude qui lui permettrait d'éliminer toute subjectivité dans son jugement de l'administration. Fondement moral de la justice elle-même l'impartialité s'illustre par exemple à travers l'image de la déesse Themis qui, pour rendre le justice, tient le glaive et la balance, mais surtout a les yeux bandés, signe de complète objectivité. Toutefois, la relation de proximité que le Conseil d'Etat entretient avec l'administration semble remettre en question l'existence d'un quelconque jugement impartial de la part du juge administratif.

Il paraît donc intéressant d'étudier l'effectivité de ce fondement de moralité sur lequel repose toute la jurisprudence administrative, et in fine le droit administratif lui-même. Il est effectivement nécessaire d'étudier ce principe sur lequel repose toute la crédibilité du Conseil d'Etat, et par conséquent celle du droit prétorien qu'il produit.

Dans quelle mesure le Conseil d'Etat peut-il être qualifié de juge impartial envers l'administration ?

Les développements s'ordonneront autour de deux idées, d'une part la théorie de l'impartialité du CE² (I), et d'autre part la question de la mise en pratique de son impartialité (II) envers l'administration.

¹ « Nul n'est juge en sa propre cause »
² Conseil d'Etat

La période précontractuelle

En raison de la force obligatoire attachée à toute convention légalement formée, les parties peuvent souhaiter étaler dans le temps le processus de formation du contrat et ainsi favoriser la négociation avant d'être irrévocablement tenues par l'effet contraignant du contrat. Cet espace de temps précédant la formation définitive du contrat semble devoir recevoir la qualification de période précontractuelle.

La notion de période renvoie à l'idée de temps, de durée, celle-ci pouvant être déterminée ou indéterminée. Cette définition semble insuffisante en vue d'expliquer l'emploi de la notion en droit privé. Ainsi on retrouvera la notion en droit du travail avec « la période d'essai » ou encore en droit des procédures collectives avec la « période suspecte ». Il apparaît ainsi que la période renvoie plus spécialement à une idée de durée à laquelle la loi assigne une finalité, un but. Tantôt, il s'agira de laisser aux parties la faculté de mettre un terme au contrat de travail, tantôt de vérifier l'ensemble des actes conclus antérieurement à l'ouverture d'une procédure collective.

Ces deux traits semblent se retrouver en matière précontractuelle. Le préfixe renvoie à l'idée d'antériorité, de précédent. On se situerait alors simplement dans un laps de temps antérieur à la formation du contrat. L'emploi de la notion de période permet de préciser cette affirmation. On se situerait dans une durée ayant pour objectif la conclusion du contrat définitif. Ce second caractère permet, selon le Pr. Mazeaud, d'englober « *non seulement l'ensemble des faits et actes qui précèdent l'accord de volontés, tels que l'offre, l'acceptation ou encore les simples pourparlers mais également les différents contrats qui anticipent plus ou moins précisément la conclusion du contrat définitif* ».

La définition retenue détermine ainsi un champ d'étude ne connaissant comme limite que la seule formation du contrat. Cela impose d'exclure immédiatement de nos développements l'élément déclencheur de cette formation. Ainsi, nous ne traiterons ni de

Revue française DROIT constitutionnel

Frédéric JOËL AIVO

Les constitutionnalistes et le pouvoir politique en Afrique

Marie GUIMEZANES

Les transitions constitutionnelles « internationalisées »

Eugenia KOPSIDI

Le renforcement du pouvoir exécutif sous l'effet des crises financières

Romain LEBLOND-MASSON

Le Parlement, la déclaration et l'autorisation de guerre

Anna Maria LECIS COCCO ORTU

QPC et interventions des tiers

Nicoletta PERLO

*L'attribution des effets erga omnes
aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Italie*

Norbert ROULAND

Autonomie et autochtonie dans la zone Pacifique sud

Georges SCHMITTER

Étendue et limites du droit au recours juridictionnel

Franc de Paul TETANG

La normativité des préambules des Constitutions des États africains

CHRONIQUES

Jurisprudence du Conseil constitutionnel

Droit constitutionnel étranger

puf

n° 104

Décembre 2015

REVUE TRIMESTRIELLE

Exemple de dissertation juridique corrigé pdf

Exemple dissertation juridique. Exemple de dissertation juridique rédigée pdf. Méthode de dissertation juridique pdf. Exemple de dissertation en droit.

Vendredi 26 janvier 2007 (mise à jour le 19 mai 2011) Serge Durand - Philosophie I. Probe Master -Mémoire, P1 II.Exercices, P2 1- Exercices avec arguments, P2 2-Exercices pour électeurs (...), p 6 exercices (. . .) P2 III. Exercice de correction, p3 Exercice correct 1, P3 Exercice correct 2, P4 Amélioré avec l'exercice 3, p5 Exercice correct 4, P6 Exercice correct 5, P7 Exercice correct 6, p8. Thode de (...), p.9 Méthodes de la thèse : exemple, exercices et corrections, Cliquez ici on trouvera un essai de travail illustrant ces exercices. I. Exemple d'une thèse d'études supérieures, encore une fois un exemple du sujet a été découvert. Voici un exemple de mémoire vous montrant ici la signalisation d'articulation en crochets respectée dans sa reprise. Le sujet de l'audition est : "N'y a-t-il pas -Forest -des avis ?" "Motivation ou exemple pour introduire un sujet] Xe propagateurs de nofoby blâment généralement un autre intolin. Demandez-vous : [Littee of subject Rale] "N'y a-t-il pas -Forest -opinions?" "Il nous met hors d'un dilemme. [Publié dans ce numéro] Klarth, qu'est-ce que intopot, ne sommes-nous pas inlev ? Mais si on laissait s'exprimer tous les avis, ceux qui refusent de mettre en place une entreprise intolérante sans en prendre le risque ? C'est le point paradoxal de K. Popper. Mais on peut aussi se demander si une opinion l'est, car elle est avant tout convaincue que Nà est intolérant à ce qu'elle remet en question. Après tout, du point de vue de quelqu'un qui a maîtrisé cette vitesse sur ce sujet, toute opinion sur ce sujet ne sera pas dans une telle mesure ou ne maintiendra pas sa propre punition pour opinion plutôt que justification criminelle. Qu'est-ce qui se rapporte aux avis ? [Annonce Plan] Il faut d'abord se demander si la rapidité est insupportable, car chaque avis ne répond pas aux critères confirmés ? Deuxièmement, si véracité n'implique pas insignifiance, quelle relation saine est considérée entre les croyances contenues dans l'opinion et les critères d'affirmation ? Enfin, si nous laissons un blanc où tous tousB'and Vendredi 26 janvier 2007 (Actuel \xc3\xa9, 19 mai 2011) par Serge Durand - Exemple Philosophie I. Essery, p. II.Exercices, P2 1 - tâches d'argumentation, P2 2 - exercice \xc3\xa9srow (...), P2 3 - exercices non (...), P2 4 - exercices de polémique, p2 5 - exercice d'analyse de la problématique \xc3 \ Xa9mat, p2 6 - Exercice à utiliser (...), p2 iii. Réponses aux exercices, p.3 Réponses à l'exercice 1, p.3 Réponses à l'exercice 2, p.4 Réponses à l'exercice 3, p.5 Réponses à l'exercice 2. Exercice \x80\x99 4, p.6 Réponse à la notification, p.6 Exercice, Pobornsw5er, Link8 (. . .), P9 Méthodes de rédaction de mémoire : exemples, exercices et réponses, en cliquant ici vous trouverez la méthode de rédaction de mémoire illustrée par ces exercices. 1. Essium 1 Exemple, Exemple 1 R\xc3\xa9digé\xc3\xa9 Voici un exemple Essai R\xc3\xa9digé\xc3\xa9 montre ici l'articulation entre crochets \xc3\xa9d\xc3\x9c Cordiale dans vos travaux. Sujet de thèse de doctorat : \xc2\xab Y a-t-il des opinions insupportables ? \xc3\xa9rable ? \xc2\xbb [motivation ou exemple d'entrée] Les distributeurs de XC3\xa9nophobie blâment généralement les autres pour la \xc3\xa9rance. Demandez-vous : [citation du fil]\xc2\xab Y a-t-il des regards insupportables ? \xc2\xbb nous pose un dilemme. [donner une notification \xc3\xa9\xc3\xa9matic] ou dire que \xc2\x80\x99 est quelque chose \xc2\x80\x99Intol\xc3\xa9rable que nous n'inolons pas ? Cependant, si l'on laisse parler tous les points de vue, ceux qui prônent l'introduction de la firme \xc3\x80\x99 sont-ils intolérants \xc3\xa9 ? C'est le paradoxe de K. Poper \xc3\xa9rans dot \xc3\xa9. Mais vous pourriez aussi vous demander si l'opinion, parce que \xc2\x80\x99 est fondamentalement une confiance, \xc2\x80\x99 n'exprime pas l'intolérance de \xc3\x99 contre ce qu'elle conteste. Enfin, du point de vue d'une personne qui \xc3\xa9 sur le sujet, la vérité serait \xc3\xa9, sinon aucune opinion \xc3\xa9 sur le sujet ne serait intolérable \xc2\x80\x99 L'opinion est la contraire. Pour les critères de validité rationnels \xc3\xa9\xc3\xa9 \xc3\xa9 ? Mais cela ne serait-il pas vrai à propos de \xc3\x80\x99s -feilage \xc3\xa9 Interpréter Qu'est-ce qui caractérise les croyances de l'opinion publique ? [Avis de calendrier] Tout d'abord, puisque toute opinion refuse de réfuter de façon critique \xc3\xa9\xc3\xa9s la validité de \xc3\xa9, la vérité de \xc3\xa9 ne rend-elle pas insupportable toute opinion ? La deuxième fois vrai ne contient pas \xc3\xa9 Pouvez-vous dire jusqu'où vous pouvez obtenir des opinions sur la désactivation ? [Argument 1 de la première partie] le scientifique sait que certaines croyances ne répondent pas aux critères de vérification. Si certains placages scientifiques sont incertains, il n'en demeure pas moins que certaines croyances sont fausses. Par exemple, la croyance et l'affirmation selon lesquelles Lâ Humaniti est apparue dans les 6 jours sont scientifiquement fausses. La vitesse scientifique ne permet pas l'ignorance. [Argument 2 de la première partie] nous parlons de placages objectifs, mais des actions que nous créons dans notre esprit, notre évaluation est également liée à la confirmation. Par exemple, peu d'entre nous ont le droit de vivre dans des excès excessifs aux États-Unis alors que nous condamnons le beat. Notre chair de poule durera-t-elle aussi longtemps que nous vivrons, personnalisera-t-elle nos expériences aussi longtemps que nous vivrons ? Ceux qui abordent cette verticale peuvent-ils donner des avis soutenant le narcissisme, le vide est une attitude ordonnée dans laquelle tout est centré sur lui, sa famille, son clan, son pays, sa religion ? [Transition critique de l'introduction de la seconde partie]. Seule la vitesse est autorisée, alors qui donne toutes les opinions factuelles, mais cela a à voir avec toute opinion adressée aux personnes handicapées, passivement attachées à leurs opinions plantureuses ? [Argument 1 de la deuxième partie] affirme que N à n'est pas obligé d'encourager mais est laissé seul. Est-ce que l'on pensait à l'origine que le boss était apparé dans Jamie incapable d'effectuer les mêmes opérations ? Non, il vient de dépasser un autre espoir, il vaut mieux vivre. Celui qui est plus conscient regarde avec tristesse et même compassion ceux qui le sont moins. Il maintient le fardeau de l'ignorance dans lequel il a été introduit. [Argument 2 de la deuxième partie] laisse les autres s'ils lui permettent d'exister. L'opinion intolérante est légalement autorisée à moins qu'elle ne cause vraiment INTLO. "Même 'tout peut se dire', comme le dit Raoul Vaneig (philosophe belge contemporain), mais il ne faut pas le faire. [Transition critique, admission à la troisième partie] mais n'est-ce pas ? L'insulte n'est pas seulement un mot, mais aussi unUn mot peut agir et provoquer une action. La tolérance du discours xénophobe risque-t-elle d'être complice avec nous ? [Partie Trois Date 1 Argument], se référant au Comte Spontville, la tolérance est une vertu, pas une loi. Le xénophobe n'a pas besoin que nous le souffrons, nous avons déjà accepté son existence et son manque d'autorité. La vertu de tolérance doit tenir compte du droit à la liberté d'expression. La tolérance doit servir de liberté de conscience, même si elle est défectueuse, comme le rappelle Voltaire. Par conséquent, si des actions et des paroles menacent ces droits, nous ne devons pas les tolérer. » [Argument de la deuxième troisième partie] La nécessité de créer des lois qui restreignent les actions de ceux qui les menacent reflète notre fragilité. [Argument de la troisième partie de la troisième partie] Cependant, voter des lois ne suffit pas, il faut travailler vers une mentalité plus vraie et donc moins se focaliser sur nos intérêts individuels. Le débutant intolérant est l'un des parias de notre entreprise. [Conclusion de la thèse] En réalité, toutes les opinions sont finalement égocentriques et donc seulement tolérantes si nous sympathisons avec la souffrance. La vérité a aussi besoin de l'espace dans lequel elle a souffert pour exister. Dans la défense de la liberté d'expression et de la liberté de conscience, il trouve une défense parfaite de ses droits et un sens profond des vertus de sa tolérance. [Facultatif : ouvrir un nouveau numéro par une question qui ne montre pas qu'on néglige de considérer l'essentiel du sujet], il reste maintenant plus précisément à se poser la question de ce qui est vrai © . 2- Commentaires sur le développement du sujet • La méthode des contradictions problématiques a été privilégiée pour le passage de la problématisation à l'écriture d'introduction. Comme vous l'avez remarqué, l'analyse des problèmes du terme « opinion » par opposition à l'antonyme « vérité » nous a permis de développer une seconde contradiction problématique. Le plan découle naturellement de la tâche. • Il est évident à propos du développement que la connaissance du raisonnement philosophique que les auteurs ont empruntée au cours est requise. Par exemple, le critère philosophique « effectivement/conformément à la loi » revêt ici une importance fondamentale. • A propos de l'ouverture. Ce n'est pas nécessaire car cela indique souvent qu'un aspect essentiel du sujet n'a pas été abordé. Par boîte à outils d'accord, plus de 40 tâches avec des réponses. Merci beaucoup Sans eux, ce dossier n'aurait pas vu le jour. Faites attention à la méthodologie proposée et utilisez les propriétés actuelles pour améliorer la page le jour J. Traitez-les comme des modèles, mais comme des substituts. Accéder aux dissertations corrigées : 00600 => Téléchargez ici #ouVrages_dyadil plus de personnes soutiennent @ouVrages de Fadilcedeczy, ► Le plus ► le mien